



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 64351

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le rapport de l'Institut britannique de mécanique avancée préconisant la mise en place d'arbres artificiels pour enrayer les émissions de gaz à effet de serre. Il souhaiterait avoir la position du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Un rapport récent de l'Institut britannique de mécanique avancée (ImechE) préconise l'utilisation d'« arbres artificiels » capables de capter le dioxyde de carbone atmosphérique pour lutter contre l'effet de serre. Les arbres artificiels font partie des technologies d'avant-garde prometteuses que la recherche scientifique française suit avec attention, mais dont la faisabilité technique et économique reste à établir. Une fois que cette technologie sera jugée mature ou sur le point de le devenir, elle pourra faire l'objet d'un examen approfondi dans le cadre de la politique française de lutte contre l'effet de serre. Pour plus d'information sur l'action scientifique française dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, plusieurs sites peuvent être consultés, en particulier ceux relatifs à l'Agence nationale de la recherche (ANR), à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ou au programme de recherche sur la « gestion et impacts du changement climatique » (GICC). D'autres procédés de séquestration de carbone, dont la faisabilité et la pertinence dans le contexte français sont établies, font également l'objet d'une promotion active par le Gouvernement : la séquestration végétale, mais aussi la séparation et l'enfouissement du dioxyde de carbone issu des centrales thermiques et autres sites industriels fortement émetteurs de gaz à effet de serre.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64351

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11041

Réponse publiée le : 16 février 2010, page 1689